



Compte rendu de l'audioconférence DIPA 18 Novembre 2020

Rendez-vous habituel en période de confinement entre la Direction et les organisations syndicales, cette nouvelle audio conférence fait le point sur la situation des 3 directions interrégionales, la situation RH face au Covid, le télétravail et les réponses aux questions diverses posées par les organisations syndicales.

1- Point sur la situation des 3 directions régionales

→ **DR Voyageurs et Orly** : la situation continue à se dégrader. En moyenne -80, -90 % de voyageurs par rapport à l'année passée à date.

Statistique de la journée du 15 novembre 2020 : Orly -84 % -88 % à CDG, la veille CDG -89 %, Orly -88 % (tous mouvements de voyageurs confondus).

La situation est mauvaise. Pas de visibilité de reprise du trafic de la part des compagnies aériennes.

ADP a décidé :

- La fermeture du T2A au 02 décembre 2020
- La fermeture du T2C depuis le 03 novembre 2020
- La fermeture d'Orly 4 le 20 novembre 2020
- Regroupement sur le T2E des vols Schengen et hors Schengen, Schengen pour le T2F, Orly 3 (Antilles et Guyane et quelques vols vers la péninsule Ibérique) va faire les sorties.

La situation au niveau européen est similaire à la nôtre.

- 36 % contractions du trafic à destination des DOM.

Les tests COVID-19 sur la plate-forme sont disponibles pour les passagers :

- tests antigéniques : délai 1h à 2h ;
- tests PCR : délai d'obtention des résultats environ 48h

La classification des pays continue à être en vigueur.

Il existe encore des faux résultats de tests. Cela reste une préoccupation des services de police.

→ **DR Fret** : pas de grands changements à noter.

A Roissy CDG, une partie du général cargo n'a pas repris car il arrivait par les avions de ligne. Aujourd'hui il n'arrive plus directement mais par le biais d'autres aéroports européens.

Pour la CGT la fermeture programmée de nouveaux terminaux est inquiétante pour l'avenir de nos collègues de la surveillance qui vont être plus nombreux à être redéployés. Cette nouvelle vague de redéploiement doit pouvoir se faire dans des conditions de travail correctes.

2- Point sur la situation RH de la DIPA au 18/11/2020

(Chiffres du 17/11/20)

- Agents en TT : **70** (50 AG/OPCO + 20 SU)
- Agents OP/CO AG en septaine : **03** (- 83 % par rapport à la semaine dernière)
- Agents SU en septaine : **03** (- 86 % par rapport à la semaine dernière)
- Agents OP/CO AG positifs Covid-19 (confirmés par test ou non) : **0**
- Agents SU positifs Covid-19 (confirmés par test ou non) : **03**

Le DI constate que des agents continuent de se réunir sans masques. Il insiste sur le respect des mesures barrières en toutes circonstances.

Actuellement, 12 pathologies sont reconnues comme facteur de fragilité. C'est le médecin de prévention qui doit étudier les dossiers des agents et proposer des aménagements de postes, des AA personne fragile en liaison avec le FRHL. Les collègues ne doivent donc pas hésiter à faire appel au médecin de prévention.

3- Point sur le TT

235 demandes ont été déposées à la DIPA : 211 acceptées + 13 en cours de traitement (133 PC ont été remis aux agents).

La note locale pour fixer les relations TT / managers définissant en quelque sorte un « cahier des charges » devrait sortir d'ici la fin de la semaine.

La CGT note qu'en terme de télétravail la DIPA est passée de l'âge de pierre à l'âge moderne. Il aura fallu pour cela batailler longuement avec la Direction car, malgré tout, les préjugés et les vieux concepts demeurent sur le télétravail. La mise en route fut laborieuse, nous en sommes tout de même à 3 semaines de confinement... et des aspects sont encore à améliorer .

4- Point sur les équipements

Le stock des équipements est bon (gants, masques, produits divers de nettoyage).

La Préfecture doit nous livrer prochainement de nouveaux équipements notamment des masques.

5 – Questions CGT

Télétravail :

Pour quelles raisons les demandes des agents d'Orly faites à compter du 2/11 n'ont pas été traitées : les autorisations correspondent à des demandes antérieures au confinement bien qu'elles aient été signées du 2/11 par le DR (les dates d'entretien mentionnée dessus datent de la semaine du 20/10) :

Le DR d'Orly confirme avoir reçu 20 demandes et en avoir transmis 19 avec avis favorables à la DI.

Quelles sont les missions qui justifient autant de présentiel? Aucun télétravail accordé au-delà de 3 jours malgré des demandes pour plus de jours.

Les jours de TT accordés sont à organiser en fonction de la côte de chaque service. Il doit y avoir un minimum d'agents présents. Cela est défini par le chef de service avec les agents avant de transmettre les demandes de TT au service du personnel.

Formation professionnelle :

Est-il possible d'organiser les formations annulées sous forme de visio ?

Les FP prioritaires (permis pistes, badges sûreté, rappels réglementaires et Delt@-T) seront maintenues. La FP Delt@-T pour la fin de l'année devrait être maintenue sous un format adapté.

L'application OGAM entre en vigueur en janvier 2021, les formations ayant été annulées avez-vous prévu un « plan B » pour former les agents avant déploiement ? A ce jour combien d'agents ont été formés à OGAM ?

Au 2 novembre, 206 agents à Roissy et 66 sur Orly. Les 5 sessions de formations ont été reportées.

Divers :

La dernière note de la DIPA sur les consignes applicables prévoit un maximum de contacts sociaux de 6 personnes. S'agit-il de 6 personnes en même temps ou sur la journée de travail?

Il s'agit de 6 personnes en même temps lors des réunions mais cela vaut également lors des repas à la cantine dans la mesure du possible. L'objectif est de diminuer ses interactions sociales.

SURVEILLANCE :

A la réouverture des terminaux, les agents de la surveillance redéployés dans le cadre du Covid-19 vont-ils retrouver leurs postes d'origine (dans le même terminal) à la fin de la mise à disposition ?

Le DI a confirmé que les agents redéployés doivent à terme réintégrer leurs unités d'origine. Mais l'inconnue reste la vitesse avec laquelle va reprendre l'activité... En conséquence, ils pourraient être, dans un premier temps, réaffectés en renfort d'une unité dont le terminal est ouvert avant de réintégrer leur unité d'origine.

**Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par mail :
snad-cgt.roissy@douane.finances.gouv.fr**